



Le manque de transparence et de responsabilité dans le domaine de la pêche en matière d'information, d'activités et de prise de décision favorise la mauvaise gestion des pêcheries, la pêche illégale, des violations des droits humains et du travail, un accès inéquitable aux ressources halieutiques et aux bénéfices en découlant, ainsi que la fraude et la corruption. **Ceci entraîne la surexploitation des pêcheries, menace les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des communautés côtières, et met en péril la sûreté et la sécurité des équipages.**

Qu'est-ce que la transparence des pêches, et pourquoi est-ce si important ?

La transparence des pêches est un outil au service d'une pêche durable et saine, de la prospérité des communautés côtières, de la protection des équipages à bord des navires, et d'une gouvernance efficace des pêches. **Dans ce contexte, la transparence signifie une information plus régulière et de meilleure qualité, librement disponible et directement accessible**, permettant une prise de décision éclairée et un débat public engagé sur la gouvernance des secteurs de la pêche à l'échelle mondiale.

Comment la Coalition œuvre-t-elle pour la transparence des pêches ?

De nombreuses initiatives et organisations dans le monde entier sont déjà engagées dans un travail acharné pour une meilleure transparence, mais au regard de la dimension mondiale des pêcheries et de l'ampleur des défis auxquels notre océan est confronté, il est nécessaire de développer un cadre commun pour unir ces organisations et maximiser les résultats de leur action collective.

La Coalition pour la transparence des pêches met en relation ces efforts et fournit une plateforme permettant à ses membres de partager les meilleures pratiques et les leçons apprises, de tirer le meilleur parti du travail accompli, et de déployer leurs efforts là où la transparence fait encore défaut.

La Charte mondiale pour la transparence des pêches contient des principes-cadres pouvant être mis en avant par les organisations membres pour inciter les gouvernements à mettre en œuvre des réformes en matière de transparence des pêches.

Réunis autour de la Charte Mondiale, les membres de la Coalition pour la transparence des pêches se rassemblent afin d'identifier les priorités, d'établir et de mettre à profit des partenariats, et de développer des stratégies d'action communes.

Pour plus d'informations sur la Coalition pour la transparence des pêches, et pour devenir membre de la Coalition, veuillez consulter notre site web :




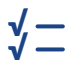




Charte mondiale pour la transparence des pêches




La Charte mondiale pour la transparence des pêches est un ensemble complet de principes autour desquels les membres de la Coalition coordonnent leurs efforts de plaidoyer. La Charte vise à garantir que les informations sur les navires et les activités de pêche soient largement disponibles afin de soutenir des pratiques de gestion des pêches favorables à une production de produits de la mer exempte de pratiques illégales et de violations des droits humains en mer. Bien que la Charte ait vocation à être mise en œuvre dans l'ensemble du secteur de la pêche et qu'elle soit immédiatement applicable aux pêcheries industrielles, la Coalition reconnaît que certains principes doivent être adaptés avant de pouvoir être appliqués de manière effective à l'ensemble des pêcheries artisanales.

Principes de politique des pêches




Informations sur les navires

-  Exiger des numéros d'identification uniques pour les navires de pêche (y compris les navires de transport frigorifiques et les navires de ravitaillement).
-  Publier des listes relatives aux licences de pêche, aux autorisations et aux sanctions.
-  Rendre publiques les informations relatives à la propriété effective des navires.
-  Mettre fin à l'utilisation de pavillons de complaisance par les navires de pêche.

Informations sur les activités de pêche

-  Rendre publiques les données relatives à la position des navires.
-  Interdire ou surveiller étroitement les transbordements en mer.
-  Rendre obligatoire la traçabilité des produits de la mer, du bateau à l'assiette.

Gouvernance et gestion

-  Ratifier les instruments internationaux fixant des normes pour les navires de pêche et le commerce des produits de la pêche.
Notamment l'accord de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les mesures du ressort de l'État du port, les principes et droits fondamentaux au travail et la Convention C188 de l'Organisation internationale du travail (OIT), et l'Accord du Cap de l'Organisation maritime internationale (OMI).
-  Permettre de façon équitable au public d'accéder aux données relatives à la pêche, et de participer aux prises de décisions concernant la gestion des pêches.
-  Collecter des données sur les conditions de travail et de vie des équipages, et les publier sous une forme agrégée.